



Association des PARENTS d'ÉLÈVES de Saône

## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2018

### Présents :

- Représentants de la Municipalité: Cyril Maréchal, Christian Praom, Chrystelle Rioux
- Conseil départemental : Ludovic Fagaut
- Représentant de l'école élémentaire: Christian Nevers, directeur
- Familles Rurales: Martine Boualem
- Autres associations: Amicale représentée par Patrick Mercier
- Adhérents: Marlène Gable, Marion Belleville, Amandine-Perrot Marchizet, Véronique Viprey, Myriam Bon, Céline Thieffine, Delphine Rahon-Simon, Marie Rousselet, Vanessa Ricco, Marie Garnier, Steffi Chapuis, Aurélien Guichardon, Mehdi Nommay, Auroré Mora Corral, Isabelle Simon, Dimitri Imbert, Sophie Granon, Stéphane Gavoye

### Excusés :

- Yoran Delarue, Maire de Saône, Eric Alauzet député, Valérie Courcier, Rachel Barbier et Stéphane Sauget du périscolaire, Mme Cuinet directrice de l'école maternelle.
- Adhérents: Mélanie Durez donne pouvoir à Marlène Gable, Laurence Dutel donne pouvoir à Marlène Gable, Elodie Clerc donne pouvoir à Marlène Gable, Cédric Diziain donne pouvoir à Stéphane Gavoye, Nadège Devillard donne pouvoir à Stéphane Gavoye, Amélie Chappaz donne pouvoir à Vanessa Ricco
- ...et sans doute quelques oubliés

### I - Bilan Moral 2017/2018:

---

Intervention de Marlène Gable.

L'association AsParEle née en 2001 a 2 fonctions principales :

**1** Représenter les parents d'élèves au conseil d'école en présentant une liste aux élections et en participant aux conseils d'écoles.

**1bis**: Cette représentation est aussi l'implication de l'association dans la mise en place des rythmes scolaires par exemple. A ce sujet, les communes ayant eu la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours, un conseil d'école extraordinaire a été organisé en décembre 2017. Aussi, l'Asparèle voulant représenter l'avis de l'ensemble des parents, nous avons interrogé les parents d'élèves via un sondage afin de traduire la position de tous.

**2** Mener des actions en faveur de toutes les familles et de tous les enfants scolarisés à Saône:

- o Fournitures scolaires
- o Café d'accueil le jour de la rentrée
- o Organisation du Saon'à Pattes le mercredi

- Bourse aux jouets en collaboration avec les Loustics du marais
- Ventes de fromages
- Vente de sapins de Noël
- Carnaval
- Soirée petits et grands
- Vente de biscuits
- Vente de livres de recettes
- Fête des écoles
- Financement divers pour les écoles

Le nombre d'adhérents pour cette année 2018-2019 est de 121 au moment de l'AG (126 adhérents pour l'année précédente). Cela représente 48% de parents ayant des enfants scolarisés en élémentaire et maternelle (en détail, cela fait 40% en maternelle et 51% en élémentaire).

L'adhésion gratuite sera possible toute l'année scolaire en utilisant le formulaire disponible en ligne sur le site Asparèle.

Le bureau attire l'attention de l'ensemble de l'assemblée : les membres du bureau étant en poste depuis plusieurs années, il serait judicieux de renouveler l'équipe afin de donner un nouvel essor à l'Asparèle. Vous l'aurez compris : nous avons besoin de nouveaux bénévoles qui souhaitent s'investir dans l'association.

Une association ne peut fonctionner qu'avec des bénévoles !

⇒ **Rapport moral adopté à l'unanimité**

### ➤ **Conseils d'écoles**

Intervention d'Amandine Perrot Marchizet

Le rôle principal de l'association est donc de représenter l'ensemble des parents d'élèves au sein de l'école.

10 titulaires/10 suppléants pour l'élémentaire et 4 titulaires/ 4 suppléants pour la maternelle sont élus lors des élections de parents d'élèves (elles ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018).

Ces représentants assistent aux conseils d'école et participent à la tenue du bureau de vote si besoin.

Il y a au minimum 3 Conseils d'école par an et chacun est préparé lors d'une réunion qui en général est commune. L'ordre du jour est établi par les directeurs des différentes écoles. Des points complémentaires peuvent être ajoutés par les représentants de parents d'élèves. Tous les parents (et pas seulement les adhérents de l'Asparèle) sont invités lors de ces préparations de Conseils d'école.

Le rôle du Conseil d'école est défini dans le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (décret n°90-788 du 6 septembre 1990).

Le Conseil d'Ecole donne son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (utilisations des moyens alloués à l'école, enseignement des langues vivantes, conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène et sécurité scolaires et périscolaires), vote le règlement intérieur, vote le projet d'école et s'informe du suivi du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Le rôle des représentants de parents ne s'arrête pas à leur participation lors des conseils d'école : leur rôle est également de contribuer à assurer le lien entre l'ensemble des parents, les enseignants et la mairie.

La responsabilité de porte-parole au Conseil d'école était partagée pour l'année écoulée entre plusieurs personnes pour l'élémentaire comme pour la maternelle.

➤ **Fermeture d'une classe à la maternelle** causée par une diminution des effectifs (environ 20 enfants)

➤ **Point PEDT (Projet Educatif Territorial)/ Rythme scolaires:**

Intervention de Marlène Gable

L'Asparèle participe depuis plusieurs années au groupe de travail PEDT (plan éducatif territorial), en partenariat avec la mairie, le périscolaire, les directeurs d'école maternelle et élémentaire et les associations.

A ce jour, les 2 écoles sont restées sur un rythme de 4,5 jours/semaine.

Une réunion a eu lieu en septembre. Celle-ci avait pour but de dresser le bilan du PEDT précédent (qui se terminait en septembre 2018 et non en décembre 2018.) Afin de renouveler le PEDT, la réunion avait pour but de formaliser une évaluation du PEDT passé, et notamment faire le point sur les 4 domaines suivants :

- \* La coordination entre les équipes
- \* La place de l'enfant au cœur du projet éducatif (profil des enfants accueillis, ressenti et vécu de l'enfant)
- \* L'organisation matérielle de l'accueil périscolaire et la gestion des ressources humaines
- \* L'appropriation du PEDT par les acteurs locaux.

Pour l'instant rien n'est fixé quant au prochain PEDT pour la période 2018-2021, si ce n'est pour cette année scolaire (avec les TAP et la semaine de 4.5 jours)

Mais vraisemblablement la mairie semble vouloir garder ce mode de fonctionnement pour les années à venir, qui paraît convenir aux écoles, au périscolaire et aux associations qui étaient présentes à la dernière réunion.

Parole donnée à M. Cyril Maréchal représentant de la commune :

Le nouveau PEDT est en cours de rédaction et doit être transmis avant fin novembre 2018.

La commune réalise actuellement l'évaluation du PEDT précédent.

La mise en place de ce PEDT a favorisé la discussion, a permis de travailler plus en lien avec le périscolaire, activités extra scolaires...C'est toujours positif et favorable de travailler ensemble. Il semblerait qu'il y ait un engouement pour continuer sur cette lancée.

Lors des conseils d'écoles extraordinaires, l'élémentaire refusait la dérogation alors que la maternelle optait pour la dérogation. Etant donné qu'il était difficile d'avoir 2 rythmes différents sur les 2 écoles, la mairie a tranché et a fait le choix de ne pas faire de demande de dérogation.

Si demande de dérogation (pour repasser à 4 jours), elle doit se faire sur demandes des conseils d'écoles et de la commune. A priori, sauf demande express des conseils d'école, la commune ne souhaite pas repasser à 4 jours ! On devrait être fixé fin décembre.

Pour les crédits, nous sommes assurés que ceux-ci continueront d'être attribués si le PEDT est renouvelé et dans les temps.

De plus, la commune devrait pouvoir bénéficier du plan d'aménagement pour les mercredis, et avoir des crédits supplémentaires.

### ➤ Enseignement de l'allemand :

Intervention Marlène Gable

Les consignes venant du ministère de l'éducation national étaient très claires. L'enseignement de l'allemand doit être relancé dès le 1<sup>er</sup> degré pour se poursuivre au collège.

Depuis la rentrée 2016, mise en place d'une nouvelle réforme : l'enseignement de deux langues dès la cinquième pour les élèves ayant choisi l'anglais au CP. Pour les élèves ayant exercé l'allemand depuis le CP, l'enseignement de 2 langues pourra se faire dès la 6<sup>ème</sup> (classe bi langue).

Grâce à la mobilisation de l'école élémentaire de Saône depuis plusieurs années en faveur de l'allemand et l'action des parents, le collège de Saône conserve sa classe bi-langue. (Avenir de 5 ans assuré avec le vivier CP/CE1). Nous devons continuer cette mobilisation afin que l'allemand subsiste.

Parole donnée à M. Nevers, directeur de l'école élémentaire :

A ce jour, 37 élèves font de l'allemand. Ces 37 élèves sont répartis dans toutes les classes.

Chaque année une réunion est organisée par le directeur et les professeurs d'anglais et d'allemand. Cette réunion a lieu lors des inscriptions en CP. Cela semble porter ses fruits, car les parents sont plus intéressés. Le problème est que la réunion arrive tardivement dans l'année (au mois de juin), alors qu'on demande aux parents de choisir la langue vivante de leur enfant qui entrera en CP, bien avant.... Il serait judicieux de changer cette organisation.

## II -Bilan Financier 2017/2018 : Cf en annexe (dernière page du CR):

Présentation par Amandine Perrot Marchizet:

### **Bilan année scolaire 2017-2018**

Total bénéfices des activités : 5.153 €

+ Subvention commune : 1.000 €

- Frais généraux : 431€

- Dons versés aux écoles : 2.478 €

-Participation fournitures scolaires : 1.117€

= SOLDE : + 2.127 €

Ont pouvoir sur les comptes : la présidente, la trésorière et la trésorière adjointe.

Le bilan financier de l'année 2017/2018 et le prévisionnel 2018/2019 sont joints en annexe.

Pour l'année 2018/2019, une aide financière par élève de 5 euros a été attribuée à chaque école (vote du Conseil Décisionnel du 4 juin 2018).

La trésorerie de l'association (compte chèque + livret A) est à valeur quasi constante depuis 5 ans, soit 14.436 €. Elle permet :

- d'avoir une sécurité
- d'assurer des frais relatifs à avancer pour les manifestations

⇒ **Bilan financier adopté à l'unanimité.**

⇒ **Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.**

### III- Présentation des activités de l'association:

#### ➤ Les activités de l'association :

##### ➤ **Fournitures scolaires :**

Intervention de Marlène Gable :

Les commandes de fournitures de l'école maternelle sont faites sur le site Majuscule, connu des enseignants de la maternelle.

Pour les commandes de l'école élémentaire, nous nous fournissons à la librairie d'Ornans. Les parents peuvent commander directement le pack demandé par l'enseignant ou choisir dans le détail.

##### Commande maternelle :

Une commande effectuée par l'école cette année. Chaque enseignante choisit ce dont elle a besoin pour sa classe, dans la limite de :

- 13€ par enfant dans une classe de moyens ou de grands,
  - 9€ par enfant pour un enfant chez les petits ou tous petits
- (Participation ASPARELE de 5 euros incluse).

Nous avons eu 102 commandes soit la totalité des familles (tous niveaux confondus)

Recettes : 788€ (participation des parents)

Dépenses : 1371.64€ (facture papeterie)

Participation Asparèle = 5€ x 102 élèves = 510€

Il est rappelé que la subvention est versée à chaque parent ayant passé commande via l'école et l'Asparèle dans les temps, avant la fin de l'année.

##### Commande élémentaire :

99 commandes pour 224 enfants inscrits au moment de la commande. (Un peu moins de commandes que l'an dernier passées par l'association)

66 packs de fournitures par niveau ont été commandés

Participation Asparèle 5€ x 125 enfants qui ont commandé =625€.

Montant total des commandes parents : 4730.56€.

En stock 55.30 euros de fournitures.

Participation TOTALE de l'ASPARELE pour les 2 écoles= 1117€

Le bilan de cette action est positif.

➤ **Café d'accueil :**

Intervention de Marion Gable.

Un café d'accueil est normalement organisé le jour de la rentrée sur les 2 sites (maternelle et élémentaire). Ce moment est toujours très apprécié par les parents et les enseignants. Malheureusement cette année, faute de bénévoles, cette action n'a pu avoir lieu.

➤ **Bourse aux jouets et puériculture :**

Présentation par Amandine Perrot-Marchizet

La Bourse aux jouets a eu lieu en collaboration avec les Loustics du Marais les 17 et 18 novembre 2017 à l'Espace du Marais.

173 personnes ont déposés dont 58 Saônois.

Le prix moyen de l'article est de 4.65 €.

4084 articles déposés dont 2071 vendus soit 65% pour un chiffre d'affaires de 11 556,50 €.

(Bénéfices à partager 1149 €). Donc bénéfices pour l'Asparèle : 574 €

➤ **Vente de sapins :**

Présentation par Patrick Mercier.

La vente de sapins est une activité de longue date au sein de l'Asparele. Gilles Tisserand est responsable de cette activité depuis 2012 donc 6ème édition cette année. Pour mémoire Jean-michel Guitard s'en occupait auparavant.

En 2012 l'activité se déroulait en partenariat avec le Téléthon, ce n'est plus le cas Aujourd'hui. Elle avait fait un bénéfice d'environ 500€ cette année-là avec une soixantaine de sapins vendus.

Nous vendons deux types de sapins : Nordman ou épicéa sous deux tailles. Notre fournisseur est domicilié à Lavans-Vuillafans sous le Label BIO. C'est la deuxième année que nous avons choisi ce fournisseur pour la qualité des sapins vendus, nous allons continuer cette année avec lui.

Une réservation de sapins est possible grâce aux flyers distribués dans les écoles et les commerces du village. Il est possible d'acheter son sapin sur place, sans réservation, le jour de la vente. Tout paiement se fait sur place.

En 2016 la vente s'est déroulée le 10 Décembre. A la place de l'Outo pour la deuxième année consécutive, avant cela se passait à la mairie.

Vente réalisée : Environ 120 Sapins pour un bénéfice de 900€

Donc 130 Sapins vendus en 2017 contre 129 en 2016.

Sur 5 années la vente de sapins est une activité qui se porte bien, petite baisse des ventes après deux années de stagnation pour info nous en vendions environ 60 il y a 6 ans.

Cette année la vente de sapins se déroulera le samedi 8 décembre aux mêmes tarifs que l'année dernière. Venez partager avec nous le vin chaud offert par l'Asparèle.

➤ **Ventes de fromages :**

Présentation par Véronique Viprey :

L'Asparèle a organisé 1 seule vente de fromages avec la fromagerie de Nancray, pour Noël. D'habitude ce sont 2 ventes de fromages.

L'avantage de la fromagerie de Nancray est que les fromages sont directement livrés dans les écoles, emballés de manière individuelle et triés par classe. De plus, en cas de problème sur une commande, si nous avons besoin d'aller rechercher des produits, cela est plus simple du fait de la proximité.

Cette opération a été positive. Elle a permis de faire un bénéfice de 800€.

Pour rappel : 1729€ de bénéfices en 2016/2017 pour 2 ventes, 2000€ en 2015-2016 pour 2 ventes).

La 1ère vente fonctionne toujours beaucoup mieux que la 2ème. Voilà pourquoi l'Asparèle a souhaité arrêter la 2ème vente pour la remplacer par une autre.

59 familles ont commandé en élémentaire

20 familles ont commandé en maternelle

Cette action est une des principales sources de financement pour l'association.

➤ **Carnaval :**

Intervention Amandine Perrot Marchizet.

Le carnaval a fait son retour à Saône.

L'idée germait depuis 2016, sous l'impulsion de nouveaux parents d'élèves souhaitant s'investir à l'ASPARELE (notamment Florance Baret que nous remercions)

C'est ce 3 février après-midi que les Saônois ont pu admirer le défilé des petits et grands dans une ambiance festive.

Après avoir pris le départ à l'école maternelle, le défilé a rejoint l'école élémentaire pour se réunir autour du bonhomme de carnaval et se terminer par un goûter concocté par les parents.

Les 150 participants ont fait de cet événement un succès !

Bénéfices : 2€

Faire une demande rapidement à la mairie pour le trajet. Anticiper.

➤ **Ventes de biscuits :**

Présentation par Véronique Viprey.

Afin de remplacer la 2<sup>ème</sup> vente de fromages qui fonctionnait moins bien que la 1<sup>ère</sup>, mais aussi pour apporter un peu de nouveautés, l'Asparèle a mis en place cette année une vente de biscuits du Mistral.

Cette vente a remporté un vif succès.  
Total des bénéfices : 790€

57 familles ont commandé en élémentaire  
17 familles ont commandé à la maternelle

Les 2 ventes (fromages et biscuits) rapportent 1600€ de bénéfices à l'association.

### ➤ **Soirée petits et grands**

Intervention Patrick Mercier.

Lancée en 2016. La 1<sup>ère</sup> édition avait eu lieu en novembre en même temps que la bourse aux jouets. 350€ bénéfices.

En 2017, elle a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril. Succès total. 285 adultes payants (sans compter les enfants).

Morbiflette et verrine 3 chocolats, fait maison. Bénéfices 1568€.

La soirée DJ est une activité récente au sein de l'Asparèle, l'édition de cette année était la 3<sup>ème</sup>.

La soirée DJ a pour but d'offrir un moment de convivialité et de rencontre aux parents et aux élèves des écoles de Saône. La soirée commence vers 19h par une Boom pour les enfants avec un jeune DJ. Cette boom dure environ 2h : c'est le moment où les parents peuvent profiter d'un apéro offert.

Cette année il était à nouveau possible de se restaurer lors de la soirée. Un plat, des lasagnes faite maison, à nouveau confectionnées par deux parents d'élèves M.

Gable et M. Jeannin. Ce repas était vendu lors de la soirée, et a rencontré un franc succès. Plusieurs desserts ainsi que des boissons étaient aussi disponibles.

Nos différents Dj ont proposé une soirée dansante sur l'ensemble de la soirée jusque 3h du matin, déguisements conseillés. Nous avons eu plus de 200 personnes, avec une petite centaine d'enfants. La soirée s'est très bien déroulée.

Un bénéfice d'environ 600€ en baisse certes par rapport à l'année dernière, nous restons dans un moment de partage donc un bon bilan général.

Nous avons réalisé 3 soirées DJ, et c'est, il faut l'avouer, avec un peu de tristesse que nous terminons cette trilogie. Mais nous avons tous acquis beaucoup de compétences durant ces trois soirées et vous nous retrouverez bientôt.

Membres de l'équipe : Julien Gable, Eric Jannin : Repas

Nathalie Dufour : Fournitures + organisation générale

Sam Munnier : Son + ...

Marion Belleville : Flyers, com. + organisation générale

Florence Bruchon : Déco

+ Marlène, Amandine et tous les membres Asparèle et tous ceux qui nous ont bien aidé.

➤ **Le Saon'à pattes (SAP) :**

Présentation par Vanessa Ricco

Cet accompagnement des enfants à pied à l'école par des parents, des grands-parents et des personnes bénévoles existe depuis 2007. Vanessa Ricco a repris le projet. Cette tradition du village doit perdurer dans la temps !Celui-ci est organisé le mercredi matin et mercredi midi.

L'année dernière, 3 lignes étaient en service dès septembre. (Marcassins, Grand Gibus et Loupiots. 18 enfants au total.

Cette année, nous avons ouvert 3 lignes début octobre. La ligne Marcassin (réfèrent : Vanessa RICCO) est constituée de 8 enfants et 2 accompagnateurs, la ligne Grand Gibus (réfèrent Amélie CHAPPAZ) est constituée de 15 enfants et 8 accompagnateurs. La ligne CASTOR (réfèrent : Fabien JEANTET) a ouvert avec 3 enfants. Celle-ci devrait voir des changements sur cette fin d'année sur les accompagnateurs et nombre d'enfants.

Nous sommes à la recherche d'accompagnateur et de pilote pour la ligne Musiciens (nous avons des enfants inscrits mais personne pour les accompagner)

6 lignes existantes à la base :

- Ligne Musiciens
- Ligne Marcassins
- Ligne Castors
- Lignes Petit et Grand Gibus
- Ligne Loupiots

Les parents peuvent inscrire leur enfant à tout moment de l'année. Toutes les informations sont sur le site Asparèle (plan et horaires des lignes, contact, bulletin d'adhésion...)

Le Saon'à pattes permet un meilleur respect de l'environnement, un apprentissage de l'autonomie en toute sécurité, une activité physique et un mélange des générations (parents, grands-parents...)

Il est rappelé que le SAP a besoin de bénévoles pour maintenir le maximum de lignes. (Accompagnateurs et pilotes). Il est rappelé que tout le monde peut accompagner des lignes : personnes retraités, personnes sans enfants scolarisés. Il s'agit là d'un bon moyen de côtoyer le dynamisme de la jeunesse.

➤ **Vente de livres de recettes à la maternelle**

Intervention Marion Pircar

La personne en charge de cette activité était Laëtitia Gimenez. En son absence (suite à son déménagement) nous présentons cette activité en son nom et la remercions pour son investissement au sein de l'association.

En remplacement de la vente d'objets personnalisés en maternelle, il a été proposé la vente d'un livre de recettes. Cette vente d'objets personnalisés

Pour rappel sur la vente d'objets personnalisés :

En 2016, 52 familles ont passé 55 commandes pour un total de 223 objets générant un bénéfice de 428,81€ redistribué aux écoles.

En 2017, 40 familles ont passé 41 commandes pour un total de 159 objets générant un bénéfice de 309,38€ redistribué aux écoles.

Pour cette nouvelle année scolaire, le projet a été différent : réalisation d'un carnet de recettes avec photos des enfants ou des recettes, recettes des maîtresses et du périscolaire pour la période de la fête des mères.

Nombre de livres commandés : 56  
Bénéfices de cette opération : 161 €

### ➤ **Saône en fête**

Intervention Marlène

La commune de Saône a souhaité organiser une grande journée pour inaugurer la nouvelle place de la Liberté : le 7 juillet 2018.

L'Asparèle a participé à cette journée surtout le soir, notamment en tenant la buvette du pique-nique citoyen organisé à l'Espace du marais, juste avant les feux d'artifice.

L'Asparèle a été aidée par l'association Snow Time.  
Les bénéfices ont donc été divisés par 2.

Bénéfices pour l'Asparèle : 86€

### ➤ **La fête des écoles :**

Présentation par Patrick Mercier

La fête des écoles est une fête conviviale pour les petits et les grands, elle clôt en beauté l'année scolaire.

Elle a eu lieu le 30 juin dans la cour de récréation de l'école élémentaire. Nous tenons à remercier vivement la municipalité ainsi que l'école qui nous ont permis de réunir les familles dans ce lieu qui se prêtait vraiment pour la manifestation.

Cette année nous avons choisi de proposer la restauration le midi, avec apéritif offert par l'Asparèle et les stands de jeux l'après-midi. La météo était très clémente, peut-être même trop clémente, car il a fait très très chaud.

Le but de cette fête n'est pas de faire de gros bénéfices (bénéfices qui fluctuent en fonction de la météo d'ailleurs !)

12 stands de jeux pour maternelle et élémentaire étaient proposés tout au long de l'après-midi. Les enseignants de maternelle et élémentaire ont participé activement, très peu d'enseignants manquants, merci à eux.

Il n'y a pas eu de spectacle cette année, mais cette forme plus simple et festive a montré une nouvelle image à la fête des écoles, à voir pour l'année prochaine, tout reste possible.

Beaucoup de bénévoles ont répondu présents pour la mise en place du site, pour tenir les différents stands. Sans les bénévoles, nous n'aurions jamais pu y arriver.

C'est pourquoi, l'association tient à les remercier chaleureusement.

Préparer cette journée demande toujours un travail d'organisation qui commence dès le début d'année (Réservation du site, du matériel, préparation des flyers, tickets, commandes des lots, des boissons, de la viande, du pain...)

Cette année, la fête des écoles a permis de dégager environ 1100 € de bénéfice

Remerciements à l'Amicale et à la mairie pour le prêt du matériel et leur engagement à nos côtés. Cette fête est très soutenue par le village : merci à tous les partenaires.

Je pense que pour conserver cet événement majeur au sein de notre village, pour lui permettre d'évoluer avec son temps, il faut faire tourner tous les ans l'organisateur qui donnera sa « patte » à l'événement.

Il saura trouver et agrandir l'équipe qui l'accompagnera

Membre de l'équipe 2018

Patrick, Marlène, Amandine, Coralie, Sam, Sébastien, Mélanie, Audrey, Emmanuelle, Nathalie, Delphine et Vanessa.

A noter Marlène, Vanessa, Patrick et Audrey ont déjà organisé l'événement.

#### IV - Election des membres du Bureau:

---

##### **Composition du Bureau 2017/2018:**

Présidente : Marlène Gable née le 02/07/1987 – Manager salon de coiffure

Vice-Présidente : Marion Pircar née le 02/04/1985 – employée administrative

Secrétaires : Véronique VIPREY née le 06/02/1981 – responsable en Office de Tourisme

Secrétaires adjointes : Céline Thieffine née le 17/10/1978 – manager de rayon  
Laëtitia Gimenez née le 24/11/1976 - militaire

Trésorière : Amandine Perrot-Marchizet née le 06/11/1982 – employée de banque

Trésorière adjointe : Marie Garnier, née le 23/12/1983 – comptable

##### **Proposition de Composition du Bureau 2018/201 :**

La présidente demande si des personnes présentes dans l'assemblée se portent volontaires pour se présenter au bureau. 2 personnes se présentent : Mehdi Nommay et Aurore Mora Corral.

Président : Medhi Nommay né le 25/09/1979 – Technico-commercial

Vice-Présidente : Aurore Mora Corral née le 04.01.1985 – Conseillère de vente à domicile actuellement en congé parental

Secrétaires : Véronique VIPREY née le 06/02/1981 – Responsable en Office de Tourisme

Stéphane Gavoye né le 24/11/1979 – Chef de projet

Secrétaire adjointe : Myriam Bon née le 28/07/1982 – Agent de Service Hospitalier

Trésorière : Steffi Chapuis née le 11.01.1991 – Animatrice

Trésorière adjointe : Mélanie Durez née le 08.05.1984 – Adjoint technique territorial

**La composition du nouveau Bureau est votée à l'unanimité**

## Projet de l'association pour 2018/2019 :

Les membres du bureau rappellent qu'il est encore possible d'adhérer gratuitement à l'ASPARELE, le formulaire restera en ligne toute l'année.

Ayant une problématique de renouvellement de certains postes au bureau (présidence et vice-présidence), il n'est pas certain que l'Asparèle renouvelle l'intégralité des activités cette année. Seules les activités avec un pilote autonome et une trésorerie disponible pourront se dérouler.

### 1. **Bourse aux jouets et articles puériculture**

La date retenue est le week-end des 16 et 17 novembre 2018

### 2. **Vente des sapins.**

Date retenue : le samedi 8 décembre 2018.

### 3. **Vente de fromages :**

Pour l'instant 1 vente programmée : en décembre pour Noël (livraison des fromages le 19 décembre).

Tous les bons de commande sont disponibles sur le site internet et ont été distribués le 5 novembre.

### 4. **Carnaval** à confirmer.

### 5. **Vente de biscuits pour Pâques.**

### 6. **Objets personnalisés à la maternelle** (Cf Conseil décisionnel 4.06.18), Marie Rousselet souhaite s'y investir.

### 7. **Fête des écoles :**

En 2019 la fête des écoles aura lieu si responsable d'activité,

### 8. **Fournitures**

Bien entendu, toute personne volontaire pour piloter une action, s'investir dans l'association (même ponctuellement) est la bienvenue : nous avons toujours besoin d'aide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Les secrétaires :



La trésorière :



La présidente :



La vice-présidente :



## BILAN FINANCIER 2017-2018

		2017/2018
BENEFICES ACTIVITES COURANTES	Vente des sapins	958
	Bourse aux jouets (50 % Loustiques Marais)	575
	Soirée DJ	722
	Ventes de fromages	796
	Vente objets maternelle / Livres Recettes	161
	Fête de la nature / Carnaval	2
	Ventes de biscuits	789
	Buvette spectacle / Saone en Fête	85
	Fête des écoles	1 065
	<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>5 153</b>
	<i>SUBVENTION COMMUNE</i>	<i>1 000</i>
	<i>FRAIS GENERAUX</i>	<i>431</i>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 722</b>
	INVESTISSEMENT	<i>INVESTISSEMENT</i>
<i>SUBVENTION CREDIT AGRICOLE BBQ</i>		
<i>A FINANCER SUR BENEFICES DE L'ANNEE</i>		-
<b>RESTE A UTILISER</b>		<b>5 722</b>
EMPLOI BENEFICES	<b>DONS VERSES AUX ECOLES</b>	<b>2 478</b>
	dont maternelle	819
	dont élémentaire	1 659
	dont aide exceptionnelle maternelle	
	dont aide sociale élémentaire	
	<b>AIDE AUX FOURNITURES (rentrée 2018)</b>	<b>1 117</b>
<b>SOLDE TOTAL DE L'ANNEE</b>		<b>2 127</b>

PREVISIONNEL 2018-2019

	2018-2019
Vente des sapins	900
Bourse aux jouets (50 % Loustiques Marais)	500
Ventes de fromages	700
Vente objets maternelle / Livres Recettes	150
Fête de la nature / Carnaval	-
Ventes de biscuits	700
Fête des écoles	500
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>3 450</b>
<i>SUBVENTION COMMUNE</i>	<i>1 000</i>
<i>FRAIS GENERAUX</i>	<i>700</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 750</b>
<b>DONS VERSES AUX ECOLES</b>	<b>1 670</b>
dont maternelle	550
dont élémentaire	1 120
dont aide exceptionnelle maternelle	
dont aide sociale élémentaire	
<b>AIDE AUX FOURNITURES (rentrée 2019)</b>	<b>1 200</b>
<b>SOLDE TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>880</b>

